



La G@zette finistérienne de l'UNC

N° 101 ~ Août-Septembre 2025

*Mes chères lectrices,
Mes chers lecteurs,*

Pour ce 101^{ème} numéro, je vous emmène parcourir notre beau département auprès de vos UNC locales.

L'été s'est installé depuis quelques semaines déjà et après une année bien remplie, riche en commémorations, en rencontres, en hommages et en partages, il est temps pour moi de savourer une pause bien méritée.

Je vais prendre mes quartiers d'été, mais, rassurez-vous, je reviens vers vous dès la fin septembre avec des nouvelles de vos associations.

Je vous souhaite un été aussi paisible que possible, en espérant que chacun d'entre vous pourra profiter de ce temps de répit pour se ressourcer, se reposer et profiter de sa famille.

Bel été à toutes et à tous. Prenez soin de vous.

À très bientôt !

~ Votre G@zette



Hommage et Devoir de mémoire

Inauguration du mémorial en l'honneur des marins morts à Mers-el-Kébir

Le samedi 4 juillet 2025, en présence de Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des anciens combattants, de nombreuses autorités militaires et civils, le mémorial en souvenir des 1297 marins morts à Mers-el-Kébir, entre le 3 et 6 juillet 1940, a été inauguré à Brest. De nombreux drapeaux étaient également présents.

Par ces mots, Patricia Miralles a rendu hommage à ces marins :

« Ils étaient plus de 1 200 marins, pour beaucoup Bretons, partis de leurs ports sans savoir qu'ils ne reviendraient jamais.

Ils ont trouvé la mort sous le feu allié, au large d'Oran.

Une tragédie qui reste une blessure, mais aussi une leçon de fidélité et de courage.

Aujourd'hui, à Brest, un mémorial leur redonne une place ici, chez eux, là où la mer et la mémoire se rejoignent.

Mers El-Kébir nous rappelle que la France tient debout grâce à ses marins, hier comme aujourd'hui. Et que la mer, parfois cruelle, porte toujours l'esérance.

Honneur à eux. Honneur à tous les marins. »



Bref rappel historique

15 jours après l'Appel du Général De Gaulle, le 3 juillet 1940, au matin, au port militaire de Mers-el-Kébir, la marine britannique coule plusieurs bâtiments de la Marine nationale française de crainte qu'ils ne tombent aux mains de l'Allemagne nazie suite à l'Armistice signée quelques jours auparavant. De lourdes pertes matérielles françaises furent à déplorer : un cuirassé coulé, deux autres cuirassés et un contre-torpilleur mis hors de combat. Mais cette attaque provoque surtout de lourdes pertes humaines, avec 1295 morts chez les marins français, dont 977 morts sur le cuirassé Bretagne qui coula en très peu de temps.

Aujourd'hui, à Sainte-Anne du Portzic à Brest, un mémorial rend désormais hommage à ces soldats morts pour la France, loin de chez eux.





Photos : facebook/PatriciaMiralles34 - facebook.com/premaratlant
Jean-Yves Féroc – Jean-Luc Mingant

Hommage aux combattants de la France Libre à Carantec

Le samedi 4 juillet 2025, à Carantec, en présence de Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des anciens combattants, une cérémonie en hommage à ceux et celles qui sont partis pour l'Angleterre, entre 1940 et 1944, rejoindre la France Libre. Plus de 300 hommes et femmes ont quittés ainsi leurs familles par le biais de la baie de Morlaix, au péril de leur vie bravant les dangers de la mer, pour répondre à l'appel du Général De Gaulle.



Devenu un des hauts de lieux du ralliement à la France Libre et désormais un lieu de mémoire, une plaque du souvenir, en hommage à ces 300 personnes, a été dévoilé par la ministre, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, et de drapeaux venus de tout le Finistère.



Photos : facebook/PatriciaMiralles34
UNCGuipavasLRK

7 parlementaires finistériens honorés à Quimper

Le lundi 7 juillet 2025, neuf grands hommes du Finistère ont été honorés au Conseil départemental, neuf parlementaires qui s'étaient illustrés durant la Seconde Guerre mondiale.

Sept d'entre eux faisaient partie des 80 parlementaires à refuser de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, il y a 85 ans, le 10 juillet 1940 : Albert Le Bail, Victor Le Gorgeu, Jean Perrot, François Tanguy-Prigent, Jean-Louis Rolland, Paul Simon et Pierre Trémintin.



Pour honorer leur mémoire, pour saluer leur courage, de nombreux maires, conseillers municipaux, départementaux ou régionaux, parlementaires, actuels ou anciens, mais aussi certains de leurs descendants et des associations patriotiques se sont réunis, dans la salle de réception du Conseil départemental où le portrait de ces sept élus trône désormais.



Sur le même mur, figurent deux autres parlementaires finistériens : Jean Crouan et Hervé Nader, salués pour avoir participé activement à la Résistance.

Cette galerie de portraits a été initiée par deux hommes, soutenus par le président du Département, Maël de Calan : Philippe Le Gorgeu, petit-fils de l'ancien sénateur-maire de Brest, et Bernard Poignant, ancien député-maire de Quimper et professeur agrégé d'histoire.



Cérémonie du 14 juillet 2025 à Brest

Lundi 14 juillet 2025 à 11h, sous une météo favorable, s'est déroulé le traditionnel défilé du 14 juillet le long du cours Dajot à Brest.

La cérémonie militaire était présidée par le vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat, préfet maritime de l'Atlantique et commandant de la zone et de l'arrondissement maritime Atlantique, en présence de Louis Le Franc, préfet du Finistère.

Le défilé fut ouvert par le commandant des troupes de la base navale de Brest, suivi du commandant adjoint des troupes du service de logistique de la Marine de Brest, puis du drapeau de l'École militaire de la flotte.



Par la suite, les sections suivantes, avec leurs fanions et leurs gardes ont représenté leurs unités pour le défilé :

- une section de l'École de gendarmerie de Châteaulin.
- une section de l'École de manœuvre et de navigation.
- une section du Centre du service militaire volontaire (CSMV) de Brest.
- une section d'unités de la Force d'action navale de Brest, avec le fanion de la frégate multi-mission (Fremm) Aquitaine et comprenant le personnel des unités suivantes : l'équipage A de la Fremm Aquitaine, le bâtiment hydrographique Laplace, l'équipage B du bâtiment de recherche électromagnétique Dupuy de Lôme, l'équipage B du bâtiment hydrographique Beautemps-Baupré, le chasseur de mines tripartite Sagittaire, le bâtiment remorqueur de sonars Antarès, le patrouilleur de haute-mer Commandant Blaison, la flottille de perfectionnement des surfacières, une délégation de l'état-major de la force d'action navale à Brest.
- une section de l'École de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.
- une section de la base d'aéronautique navale de Lanvéoc.
- une section du Service logistique de la Marine de Brest.
- une section de la base navale de Brest.
- une section du détachement aérien 928 de Loperhet et des unités du site.

Puis ce fut au tour de la compagnie des marins-pompiers de Brest avec leurs engins :

- un véhicule de liaison chef de groupe (VLCG).
- un fourgon pompe-tonne (FPT).



Enfin, le défilé s'acheva par les représentants du service départemental d'incendie et de secours du Finistère, avec un fourgon risque chimique de reconnaissance (FCHR) et un véhicule échelle pivotante à mouvements combinés (EPC) de nouvelle génération.

Et le graal fut le défilé aérien des avions revenant de Paris (cinq Rafale Marine) puis 20 minutes plus tard un avion de patrouille maritime Atlantique 2 et un Falcon 50.



Photos : Jean-Paul Hellequin & Jean Luc Mingant

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France

Ce dimanche 20 juillet à Quimper, Jean-Philippe Setbon, sous-préfet de l'arrondissement de Brest, a présidé la cérémonie départementale organisée à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France, aux côtés de Jean-Claude Mushingantahé, conseiller municipal, et des autorités civiles et militaires.

Lors de son allocution le sous-préfet a rappelé que « **les Justes de France ont été magnifiques. Ils sont la réponse de la conscience aux ordres de la honte.** », et Alain Hassoun, président de l'association culturelle israélite de Brest, a appelé à « **poursuivre le travail de transmission de la mémoire** ».



Photos : [@OuestFrance](https://www.facebook.com/prefet29)

Un nouveau chef d'État-major

Le général d'armée aérienne Fabien Mandon a été nommé par le président de la République, le mercredi 23 juillet 2025, succédant ainsi au général Thierry Burkhard.

Il sera le deuxième aviateur à accéder à la fonction de CEMA, depuis le général Jean-Philippe Douin. Ce dernier a occupé le poste il y a 30 ans, sous le septennat du président Jacques Chirac.

©Ministredesarmees



Les actualités du siège départemental

Rejoignez l'Union Nationale des Combattants du Finistère

Parce que la mémoire, la solidarité et la fraternité ne s'arrêtent pas au retour du front.



Nous rassemblons...

- Titulaires de la carte du combattant
- Titulaires du TRJ
- Soldats de France (toute personne ayant porté un uniforme : militaire, pompier, policier...)
- Veuves et orphelins de guerre
- Conjointes survivants
- Élus ou parlementaires
- Toutes personnes civiles partageant nos valeurs

Pourquoi nous rejoindre ?

- Défendre vos droits
- Perpétuer le souvenir
- Transmettre la mémoire
- Participer à l'esprit de défense
- Soutenir les forces armées
- Agir au cœur de votre commune

Rejoignez-nous dès aujourd'hui !
Des UNC locales vous attendent !

UNC29
8 rue de l'Empire (Boulevard) - 29200 Brest
02 98 05 40 21 - uncdesarmees.fr
www.unc29.fr



Nouvelle affiche et modification des diplômes

Une nouvelle **affiche de communication**, destinée à renforcer la visibilité de nos actions et à soutenir notre campagne de recrutement, a été conçue par le département.

Avec un style nouveau et un message percutants, elle est disponible au siège.

Mise à disposition sur le site internet www.unc29.fr, elle a déjà fait l'objet d'un partage sur les différents réseaux sociaux.

Mais aussi...

Quelques modifications ont été également apportées aux deux diplômes « **Reconnaissance de l'UNC** » et « **Soldat de France** », afin d'en améliorer la présentation et de mieux valoriser l'engagement de leurs récipiendaires.



Ces ajustements portent notamment sur la mise en page, l'introduction de nouveaux éléments graphiques, ainsi que l'actualisation de certaines mentions.

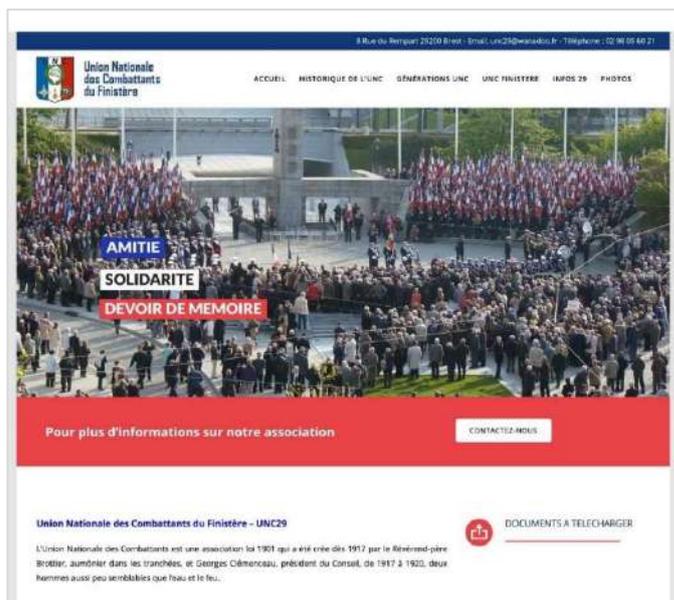
Le siège départemental se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le site internet unc29.fr

Vous le savez peut-être déjà, mais la G@zette aussi un grand frère numérique : le site internet **unc29.fr**, ouvert il y a plusieurs années pour mieux vous informer et vous orienter.

Grâce à lui, chacun peut retrouver les actualités de l'UNC du Finistère, lire ou relire les anciens numéros de *La G@zette*, accéder à de nombreuses informations pratiques (contact des sections locales, démarches administratives, etc.).

Ce site est mis à jour le plus régulièrement possible pour rester proche de vos besoins et de vos attentes, où que vous soyez dans le département — ou même au-delà.

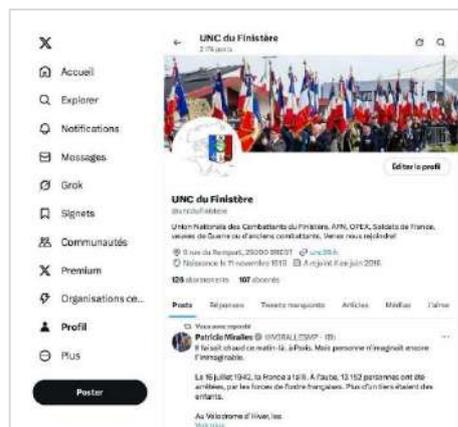


Et parce que l'UNC Finistère avance avec son temps, elle est aussi présente sur les **réseaux sociaux**, Facebook notamment avec plus de 2600 « ami(e)s », - et sur X (ex-Twitter) -, pour partager les temps forts de la vie associative, les hommages, les cérémonies, ou encore les petites et grandes nouvelles du quotidien.



Une autre façon de faire vivre notre mémoire, notre solidarité, et notre engagement — même à travers un écran.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Promotion du 11 novembre 2025 – Décorations internes

Les demandes des décorations internes, Mérite UNC et Croix du Djébel (tous grades confondus), seront à adresser au siège départemental de l'UNC29 pour le 26 septembre 2025, à l'aide des formulaires (disponibles sur le site internet ou auprès du secrétariat).

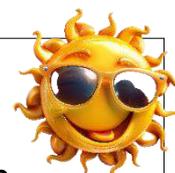
Au-delà de cette date, les demandes seront étudiées pour la promotion du 8 mai 2026.



Fermeture estivale

Le siège de l'UNC29 sera fermé à partir du vendredi 25 juillet à 12h.
Nous vous retrouverons avec plaisir le lundi 25 août à 9h.

Bon été à tous et à toutes !



Les UNC locales en action

UNC de Ploudaniel

Cérémonie du 18 juin

La cérémonie du 18 juin 2025, présidée par monsieur le Maire, Pierre Guizio, à la stèle de Kerbiket, a débuté par le passage à basse altitude de deux Rafale de la BAN Landivisiau, rendant ainsi hommage à l'équipage de l'hydravion britannique Walrus tombé le 18 juin alors qu'ils s'apprêtaient à exfiltrer Madame De Gaulle à Carantec.



Toute l'assistance s'est ensuite déplacée vers leur sépulture, les membres de la Royal British Légion accompagnés de monsieur le Maire ont déposé une gerbe pour honorer la mémoire de l'équipage : le lieutenant John Bell, le sergent Charles Harris, le capitaine Norman Hope et le caporal Bernard Nowell.

Puis le défilé de 18 drapeaux dont celui de la British Légion s'est dirigé vers la stèle d' Aimé Talec, inaugurée le 1^{er} juin 2024. Directeur de l'école publique, chef de la Résistance du canton de Lesneven, il a été arrêté et déporté en 1944. Son courage et son engagement ont été salués.

La cérémonie s'achève par le vernissage de l'exposition Jean Moulin dans la salle du Conseil de la mairie. Intitulée « Jean Moulin, une vie un engagement », elle retrace le parcours exceptionnel d'un homme qui a marqué par ses actions son époque dans l'histoire.



UNC de Le Drenec Kersaint-Plabennec

Samedi 5 juillet dernier, la section locale UNC de Le Drenec Kersaint-Plabennec organisait un concours de pétanque, au complexe sportif du Coat au Drenec.

Le jet du bouchon a démarré à 14h30, et 22 équipes s'affrontaient en 4 parties, dans une ambiance conviviale et joviale.

Voici les 3 équipes gagnantes :

- ◆ 3^{èmes} François / François ;
- ◆ 2^{èmes} Penvidic / Bodénes ;
- ◆ 1^{ers} Clément / J. Marc.

Rendez-vous est donné l'an prochain.

UNC de Landéda

Cérémonie au centre du SMV de Brest

Le mercredi 2 juillet 2025, le général de brigade (TDM) Vincent Alexandre, commandant le Service Militaire Volontaire a fait reconnaître le capitaine de frégate Karine Pavy comme commandant du Centre du Service Militaire Volontaire de Brest en remplacement du capitaine de corvette Patrice Magotteaux, désigné pour l'île Intense dans l'archipel des Mascareignes.

À cette occasion, le président Philippe Roué, le secrétaire Claude Deschênes et notre adhérent Jean-François Le Roux ont assisté à cette cérémonie sur invitation du commandant quittant.

La présence de Jean-François Le Roux à la cornemuse et de Jacques Cornec à la bombarde vêtus de leurs costumes traditionnels a rehaussé le déroulement de cette cérémonie en interprétant divers morceaux de leur répertoire traditionnel.



Pour mémoire, le capitaine de corvette Patrice Magotteaux et une délégation du Service Militaire Volontaire de Brest avaient assisté aux cérémonies du 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe le 8 mai dernier à Landéda.

Notre association souhaite un bon commandement au CF Karine Pavy dans le port du Ponant et un excellent séjour dans ses nouvelles fonctions au CC Patrice Magotteaux au sein des Forces Armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI).

UNC de Concarneau

Remise de décorations

Le 5 juillet 2025 à l'issue de la réunion mensuelle de l'UNC de Concarneau le président Loïc Ollivier a procédé à la remise de médailles pour deux adhérents de l'association :

- ◆ Pascal Jaouen, 56 ans, adhérent OPEX depuis 17 ans à Concarneau à reçu la médaille du mérite UNC échelon bronze.
- ◆ Guy Cadaouen, 89 ans, adhérent AFN depuis 14 ans à Concarneau à reçu la Croix du Djébel échelon argent.

Le 18 juin 2025 durant la cérémonie de l'appel du Général De Gaulle, Daniel Tocquet a reçu l'insigne de porte-drapeau pour ses 10 ans de service.



Sortie conviviale

Le 28 juin 2025, les adhérents et amis de l'UNC de Concarneau se sont retrouvés au manoir du Porzou pour la traditionnelle journée champêtre de l'année. Sous un soleil radieux, dans le cadre magnifique de ce lieu chargé d'histoire, chacun a pu profiter d'un moment de détente et de convivialité.

Le repas, servi dans la bonne humeur, a été ponctué de quelques intermèdes musicaux improvisés : plusieurs d'entre nous n'ont pas résisté à l'envie de pousser la chansonnette, pour le plus grand plaisir de l'assemblée.

C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que s'est déroulée cette belle journée, avec, bien sûr, l'envie partagée de renouveler l'expérience l'année prochaine !



UNC de Plounevez-Lochrist Lanhouarneau

Édition d'un livre

Sortie, ce 17 juillet, du livre "**Les Plounevéziens dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale**" dont l'auteur est Roger Bossard (Secrétaire de l'UNC locale et Délégué du secteur 7), avec une préface de Gildas Priol. Il fait 173 pages et son prix est de 22 euros.

Édité par l'UNC de Plounevez-Lochrist Lanhouarneau, les bénéfices de la vente sont reversés à la Ligue contre le cancer.

Le but de cet ouvrage est de garder le souvenir, l'entretenir et le transmettre, malgré le temps qui passe.

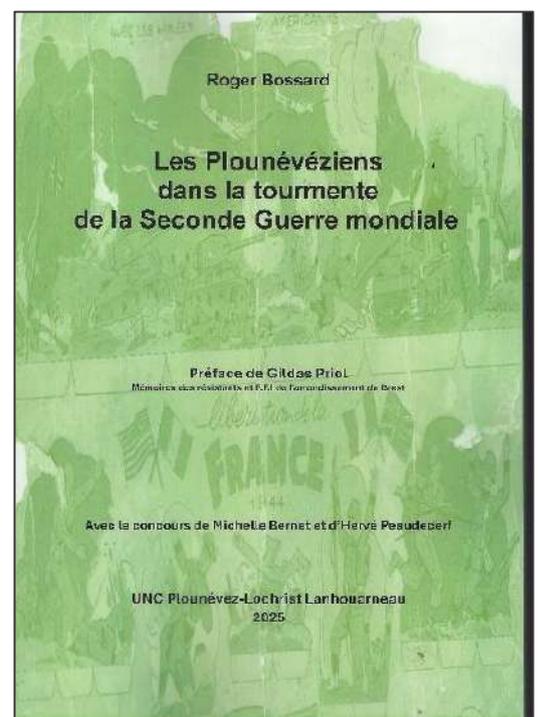
Extrait de la préface de Gildas Priol

"... Avec force, Roger Bossard se plie à l'exercice difficile d'être le plus exhaustif possible sur l'histoire de Plounevez-Lochrist. Un travail de fourmis, au combien impératif et riche de sens pour les générations à venir. Car ce bouleversement dans la vie des Plounevéziens, comme il le dit si bien, verra le paysage transformé durablement, par les marques physiques d'une occupation et d'une libération.

C'est là, la force des historiens locaux, de ne pas s'arrêter aux grands événements, mais bien de nous restituer, dans une globalité et avec précision, des faits qui peuvent paraître moindre pour l'Histoire de France, mais qui sont en réalité la pierre angulaire de notre savoir et mémoire collective. Dans cet ouvrage, vous plongerez, avec facilité et pédagogie, dans la période troublée de l'occupation, tout en découvrant ceux qui ont dit non, les résistants, jusqu'aux combats libérateurs et meurtriers de l'été 1944.

Ce livre fera date dans l'histoire de la commune, comme dans le secteur, car en histoire, tout est connecté et ce n'est que par le travail en faisceau, que les zones d'ombres s'amenuisent.

Gildas Priol"



UNC de Lannilis Tréglonou

Les rapides du couvent

Une journée festive a été organisée afin de rassembler la population autour de l'association pour leur montrer que l'UNC existe en dehors des commémoration et rassemblement patriotique.

Cette journée est l'œuvre de la nouvelle équipe mise en place en 2025. Ce bureau nouvelle génération est formé de personnes de tous rangs, corps et armées. Leur première expérience dans ce domaine est vraie réussite ; près de 2500 personnes ont acclamé les concurrents et dégusté le cochon grillé préparé par les J.A. (jeunes agriculteurs bénévoles), des crêpes et glaces, sans oublier la fameuse buvette très fréquentée.

Merci à tous ces bénévoles femmes, hommes, jeunes, très nombreux et indispensables. Sans oublier toutes les personnes nous aidant dans notre démarche.

Le circuit de la course a été parcouru et validé en Jeep par notre Président honoraire Jean-Louis Morvan.



UNC de Plouédern

Portrait d'un ancien combattant

Charles Douchy naît à Brest le 24 Novembre 1938. Il grandit à Brest et effectue ses études à l'école de la Croix Rouge. Il s'engage dans l'Armée de l'Air le 7 Janvier 1957. Après une phase d'instruction à Mourmelon pour sa formation de fusilier de l'Air, il est affecté en Algérie sur la Base Aérienne 146 de Réghaia.

Là, dans le contexte particulier de la guerre d'Algérie, il entend parler de la volonté de ses chefs de l'Armée de l'Air de l'époque de redonner naissance au 602^{ème} Groupe de l'Infanterie de l'Air, première unité parachutiste des Armées françaises, dissoute à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce 602^{ème} GIA, version modernisée, s'appellera désormais le Commando Parachutiste de l'Air numéro 10 (CPA 10), unité mobile, agile et chargée de créer la surprise sur le champ de bataille.

Animé par un caractère volontaire et précurseur, le Caporal-Chef (CCH) Charles Douchy se porte naturellement volontaire pour rejoindre le CPA 10. Après ses six sauts réglementaires, il se voit attribuer le brevet de parachutiste n°142173. Il réussira toutes les épreuves de sélection pour faire partie du CPA 10. Charles est titulaire du Certificat Commando de l'Air n°82.

Leur initiation commence par un détachement de quelques mois au sein de l'Armée de Terre, afin de les aguerrir aux techniques de combat antiguérilla. C'est donc sur la base de Tébessa et sous les ordres d'un certain colonel Bigeard que les « gars du 10 » se font remarquer par leur bravoure, leurs qualités humaines et techniques.

Le CPA 10 brille au combat et l'unité est déclarée opérationnelle en 1956. Elle se voit alors attribuer une zone d'opération représentant le sud Algérois. C'est d'ailleurs au cours de ces actions que le CCH Douchy sera blessé par deux fois. Cité à l'ordre de la brigade aérienne, il est détenteur de la Médaille militaire, de la médaille commémorative des combattants d'Afrique du nord, de la croix de la Valeur militaire, de la médaille du combattant volontaire et du Titre de reconnaissance de la Nation.

Il est également titulaire de la Médaille du Djébel argent au titre l'UNC.

Charles a quitté l'institution militaire en Juillet 1959. Il est le parrain de la promotion 24-01 du stage Belouga, stage de formation des Commandos de l'Air.

Après son retour à la vie civile, il a travaillé dans le domaine de l'agroalimentaire, prend sa retraite en 2000 et quitte Brest, avec son épouse, pour s'installer sur la commune de Plouédern.

Passionné de bricolage et de jardinage, il a également beaucoup voyagé pour occuper sa retraite. Charles est père de trois enfants et a cinq petits-enfants.



Les UNC locales vous invitent et vous informent...

Cérémonies anniversaire de la Libération du territoire et commémoratives

Samedi 2 août	Cérémonie de la Libération de Plabennec à Kerlin (10h45) et au Mémorial de Lormeau (11h45)
Dimanche 3 août	Cérémonie en hommage aux résistants du Bataillon FFI de Kergoff ainsi que les 60 ans de la stèle associée à Tréouergat (9h45)
	Cérémonie commémorative à la stèle de Drien Coz à Loc-Brévalaire (10h) et à la stèle de Kéréozen à Plabennec
	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Plouvien (11h)
Lundi 4 août	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Scaër
Jeudi 7 août	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire du massacre de Penguérec à Gouesnou
Vendredi 8 août	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire du massacre de 7 habitant fusillés par les allemands à Créac'h Burguy et des victimes de la barbarie nazie (1 fusillé et 5 disparus) de Menez Toralan à Guipavas
	Cérémonie commémorative en mémoires des 25 victimes civiles, hommes, femmes et enfants, assassinés par les soldats allemands le 8 août 1944, à la stèle du Kernic à Plounévez-Lochrist (18h)
	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Quimper
Dimanche 10 août	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Plouguerneau au monument de la Libération, situé à la sortie de la commune (route de Lannilis)
Lundi 25 août	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Concarneau
Mardi 29 août	Cérémonie commémorative du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Plougastel à Pennaneac'h Tanguy
Mardi 9 septembre	Cérémonie des « Abris » à Brest
Mardi 16 septembre	Dévoilement d'une plaque « Fred Moore », 24 rue du château à Brest, cérémonie organisée par l'association des Familles des Compagnons de la Libération
Jeudi 18 septembre	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Brest
Samedi 20 septembre	Cérémonie en hommage à trois commandos britanniques tombés à la Forest-Landerneau, à l'ancien passage à niveau du Guerrus, avec le concours de la British Legion (11h)
	Cérémonie du 81 ^{ème} anniversaire de la Libération de Brest

Rassemblements festifs, forums et permanences

Durant la période estivale, la permanence de l'UNC du Grand Brest est fermée. Une permanence téléphonique est assurée au 06 70 08 20 30 ou 06 08 26 15 92 – uncgrandbrest@gmail.	
Samedi 9 août	Cochon grillé annuel au boulodrome de Scaër
30 août et 6-7 septembre	UNC locales participant aux forums des associations de leurs communes : Elliant, Kerlouan, Landivisiau, Locmaria-Plouzané, Plabennec et l'Aber, Ploudalmézeau Portsall, Saint-Renan (30 août), Saint-Thonan
Samedi 13 septembre	Fête annuelle de l'amitié à Ploudiry, au foyer Saint-Pierre : barbecue, pétanque, marche et jeux de société
Mercredi 17 septembre	Permanence mensuelle à l'espace Youenn Gwernig de l'UNC de Scaër
Samedi 20 septembre	Journée convivialité de l'UNC de Saint-Renan à la salle Molière de l'espace Racine (renseignements auprès du président ou du secrétaire)

Dimanche 21 septembre	« Journée mondiale Alzheimer – Pédalons, marchons, courons ! » avec la participation de l'UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon (voir ci-après)
du 3 au 5 octobre	Exposition immersive sur la Seconde Guerre mondiale à Plouédern (voir ci-après)

Pour obtenir des informations concernant ces manifestations, contacter les responsables des UNC locales.

Nous remercions les responsables d'avoir permis la création de ce calendrier des cérémonies et manifestations locales !

Les rendez-vous de l'UNC29

Jeudi 11 septembre	 Réunion des membres du Conseil d'administration départemental à Hanvec
Lundi 20 octobre	Réunion des Secteurs 7, 8 et 12 (10h), lieu à prévoir
	Réunions des Secteurs 1 et 2 (15h30) à Saint-Divy
Mardi 21 octobre	Réunion des Secteurs 5 et 6 (10h) à Kerlouan
	Réunions des Secteurs 3 et 4 (15h30) à Milizac-Guipronvel
Jeudi 23 octobre	Réunion des Secteurs 9, 10 et 11 à Concarneau (10h)



Dimanche 21 Septembre 2025

A partir de 7h30
Halle du Moulin Neuf
GUIPAVAS

Tous solidaires pour France Alzheimer 29

PÉDALONS, MARCHONS, COURONS !

- Voiture crash test
- Activités numériques
- Animation musicale
- Jeux pour les enfants
- Zumba Party
- Danse Country : démonstration, initiation

NOUVEAUTÉ !!
DANSE COUNTRY L'APRÈS-MIDI

Inscriptions en ligne : 6€ (adultes) - 4€ (de 13 à 18 ans)
ou sur place : 7€ (adultes) - 5€ (de 13 à 18 ans)
Sandwich et boisson compris

Ouvert à tous  France Alzheimer Finistère

Circuits vélo : 96, 73, 61, 20 km - Départs respectifs : 8h15, 8h30, 9h, 10h / Circuits VTT (20, 30, 45 km) à partir de 8h
Circuits marche (2, 7, 11 km) à partir de 9h / Circuits course à pied (3, 8, 11 km) à partir de 10h



Communiqué de presse

Une exposition immersive sur la Seconde Guerre Mondiale à Plouédern

Salle des Fêtes - Commune de Plouédern, du 03 au 05 octobre 2025 _ Le Musée History of Wars est heureux de présenter une exposition inédite sur la Seconde Guerre Mondiale à Plouédern dans le Finistère Nord.

Cet événement propose une immersion totale pour les visiteurs à travers plusieurs expériences uniques. Dans la salle des fêtes, le Musée exposera une grande diversité d'objets d'époque, issus de différentes nationalités et catégories: uniformes, armements, petits matériels, etc... En complément, une exposition spéciale mettra en lumière l'histoire du Destroyer HMCS Athabaskan, d'après le livre "Une Pierre Face à la mer". Pour enrichir l'expérience, les visites guidées seront assurées par des membres du Musée vêtus d'uniformes d'époque, ajoutant une dimension vivante et interactive à la découverte.

En extérieur de la Salle des fêtes, un camp de reconstitution permettra aux visiteurs de plonger dans le quotidien des soldats, ponctué de mises en scène historiques. Une zone d'animations proposera également des jeux anciens en bois ainsi que des interprétations et musiques d'époque.

Le Musée History of Wars propose un véritable voyage à travers l'histoire, mêlant découverte, partage et émotion, tout en perpétuant le devoir de mémoire.

Au plaisir de partager un bout d'histoire ensemble !

Le Duff Lorenzo

Contact



06 64 58 49 06



history.of.wars@hotmail.com

Linktr.ee/Historyofwars

Ils ont partagé l'histoire de l'UNC

Quand un adhérent ou une adhérente s'en va, c'est une page de notre histoire commune qui se referme doucement, mais dont l'encre ne s'efface pas, leur souvenir nous accompagne.

À travers ce simple hommage, nous leur disons merci et honorons leur engagement.

- ✓ UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal : **Édouard Jacob**, 93 ans, AFN, décédé le 21 juin 2025
- ✓ UNC de Concarneau : **Pierre-Yves Le Beux**, 91 ans, AFN, décédé le 9 juillet 2025
- ✓ UNC de la presqu'île de Crozon : **Gérard Guichard**, 81 ans, AFN
- ✓ UNC du Grand Brest : **Jacques Pujol-Schoemaeker**, 88 ans, AFN, décédé le 30 juin 2025
- ✓ UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **René Le Golias**, 81 ans, AFN, décédé le 21 juillet 2025
- ✓ UNC de l'île d'Ouessant : **Alex Bars**, 88 ans, AFN, décédé en juillet 2025, ancien président de la SNSM locale
- ✓ UNC de Landéda : **Marcel Oulhen**, 87 ans, AFN, décédé le 16 juillet 2025
- ✓ UNC de Milizac-Guipronvel : **Jean Baptiste Pellen**, 87 ans, AFN, décédé le 3 juin 2025 ; **Adrien Milin**, 86 ans, AFN, décédé le 12 juillet 2025
- ✓ UNC de Plounéour-Brignogan-Plages : **Jeanne Calvez**, 85 ans, Veuve
- ✓ UNC de Scaër : **Ernest Carriou**, 88 ans, AFN

À ceux et celles qui nous ont quittés, nous adressons un dernier salut. À leurs familles et à leurs proches, nous adressons nos sincères condoléances.

Honneur et mémoire

Parce que leur engagement mérite notre reconnaissance et qu'ils ont servi avec courage, nous leurs consacrons ces quelques lignes.

Nous adressons nos pensées les plus sincères et nos profondes condoléances aux familles endeuillées, aux frères d'armes et amis des disparus dont les noms suivent. Nous leur exprimons notre profonde sympathie et notre indéfectible soutien.

- **Thomas Mery**, sapeur-pompier affecté au 1^{er} Régiment d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (1^{er} RIISC) de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), décédé lors d'un accident de la circulation, le 27 juin 2025. Il était âgé de 20 ans.
- **Caporal Paul Maitia**, du 9^{ème} RIMA, décédé le 28 juin 2025 dans un accident de la route en Guyane. Il était âgé de 30.
- **Tim Derrien**, gendarme mobile affecté à l'EGM 15/7 de Sarreguemines, décédé le 5 juillet 2025. Il était âgé de 20 ans.
- **Hugues**, policier affecté à la Compagnie républicaine de Sécurité de Montauban (Tarn-et-Garonne), décédé le 3 juillet 2025. Il était âgé de 49 ans.
- **Claire**, capitaine affectée à la police judiciaire de Paris, décédée le 7 juillet 2025. Elle était âgée de 35 ans.
- **Caporal-chef Kévin Amodru**, du 92^{ème} régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), décédé le 12 juillet 2025, à la suite d'une agression au couteau dans la nuit du 10 au 11 juillet, à Clermont-Ferrand. Il était âgé de 27 ans.
- **Sous-lieutenant Antoine Alix**, élève-officier de l'École militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan, décédé accidentellement le 13 juillet 2025 suite à une chute accidentelle d'un pont à Paris alors qu'il était hors service et devait, le lendemain, participer au défilé militaire. Il était âgé de 32 ans.
- **Jonathan Moreau**, sapeur-pompier volontaire dans la Sarthe, décédé en service dans un accident de la circulation alors qu'il partait en intervention, le 18 juillet 2025. Il était âgé de 35 ans.
- **L'aviatrice de première classe Lauriane Bègue**, décédée accidentellement le 22 juillet 2025 suite à la chute d'un arbre lors d'une marche d'instruction avec sa section en Guyane. Elle était âgée d'une vingtaine d'années.

Nous rendrons également hommage à toutes les victimes des attentats et violences aveugles partout dans le monde.

L'UNC29 est à leurs côtés

Nous adressons nos pensées les plus sincères et souhaitons un prompt et complet rétablissement aux policiers et gendarmes blessés durant leur service, notamment :

- **aux trois militaires de l'opération Sentinelle** blessés au couteau lors d'une agression, à Saint-Étienne (Loire), dans la nuit du 4 au 5 juillet 2025.
- **aux trois sapeur-pompiers** de la SDIS 86 blessés lors d'un incendie à Château-Garnier (Vienne), le 5 juillet 2025.
- **aux huit sapeur-pompiers** de la SDIS 38 et aux trois policiers municipaux blessés lors de l'incendie d'un immeuble à Grenoble (Isère), le 5 juillet 2025
- **au militaire du 92^{ème} RI** de Clermont-Ferrand blessé lors de l'attaque au couteau de Clermont-Ferrand, dans la nuit du 10 au 11 juillet 2025.
- **au policier blessé** à Béziers dans la nuit du 19 au 20 juillet 2025 lors d'un guet-apens tendu aux policiers.
- **aux policiers blessés à Limoges** dans la nuit du 19 au 20 juillet 2025 lors d'affrontements avec des individus.

Nous adressons toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions.
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.
- les pompiers, ces héros du quotidien, ces soldats du feu qui, chaque jour, bravent les flammes avec courage et dévouement pour sauver des vies.

Leur courage et leur engagement au service de la nation forcent le respect et l'admiration.

Mémoire d'une vie au service de la France

Jean Moulin : le visage de la Résistance



Il y a 82 ans, le 8 juillet 1943, Jean Moulin succombait aux tortures infligées par la Gestapo, sans jamais trahir un seul secret de la Résistance.

Né à Béziers le 20 juin 1899, il devient en 1937 le plus jeune préfet de France. Dès 1940, il s'oppose à l'occupation allemande. Convoqué pour signer un document mensonger accusant des tirailleurs sénégalais de crimes qu'ils n'ont pas commis, il tente de se suicider en se tranchant la gorge. Il survit, portant dès lors une écharpe pour dissimuler la cicatrice.

Révoqué par le régime de Vichy, il gagne Londres en 1941. De retour en France sous le nom de « Max », il s'installe à Lyon et prend contact avec les principaux chefs des mouvements de Résistance de la zone Sud. En mai 1943, sous l'égide du général De Gaulle, il fonde le **Conseil national de la Résistance**, réunissant les forces de l'ombre dans un front uni contre l'occupant.

Le 21 juin 1943, il est arrêté à Caluire, près de Lyon, sur dénonciation. Il subit des tortures atroces aux mains de Klaus Barbie et de la Gestapo, sans jamais parler. Il meurt de ses blessures dans un train qui le transporte vers l'Allemagne, le 8 juillet 1943.

Ses cendres, d'abord inhumées au Père-Lachaise, sont transférées au **Panthéon** le 19 décembre 1964.



Ce jour-là, **André Malraux**, ministre des Affaires culturelles, prononce une oraison funèbre devenue historique : « Voici donc plus de vingt ans que Jean Moulin partit, par un temps de décembre sans doute semblable à celui-ci, pour être parachuté sur la terre de Provence, et devenir le chef d'un peuple de la nuit. »

Malraux s'interroge alors avec force : « Sans cette cérémonie, combien d'enfants de France sauraient son nom ? Il ne le retrouva lui-même que pour être tué ; et depuis, sont nés seize millions d'enfants... »

Il évoque ensuite le **Chant des Partisans**, murmuré dans la clandestinité, « puis psalmodié dans le brouillard des Vosges et des bois d'Alsace, mêlé aux cris perdus des moutons des Tabors. »

L'écrivain termine par un appel vibrant à la jeunesse de France : « Écoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. [...] Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France. »



Pour lui rendre hommage, une statue sera érigée à Châteaulin, où il était sous-préfet de 1930 à 1933, ainsi qu'un buste sur le square Préfet-Jean-Moulin à Quimper.

Photos @Ina

Les infos utiles au quotidien...

Législation combattante

L'Arrêté du 15 juillet 2025 (JO du 17.07.2025) accorde aux militaires ayant participé à l'opération « ONUST » le bénéfice des dispositions de l'article L. 4123-4 du code de la défense.

Ce texte permet désormais aux militaires, ainsi qu'à leurs ayants cause, ayant servi au cours de cette opération, du 15 avril 2025 au 14 avril 2027, le bénéfice de la couverture majorée des risques invalidité et décès prévue par l'article du code de la défense cité ci-dessus.

Arrêts de travail

Afin de lutter contre la fraude, un nouveau formulaire sécurisé d'avis d'arrêt de travail est obligatoire depuis ce 1^{er} juillet 2025. À compter du 1^{er} septembre prochain, le formulaire d'avis d'arrêt de travail en papier sera automatiquement rejeté par la caisse d'assurance maladie.

Ce nouveau formulaire Cerfa devra être rempli et transmis directement auprès de la caisse d'assurance maladie, par les professionnels ou les établissements de santé.

Déclaration de revenus

Remboursement du trop-perçu

Si vous êtes éligible au remboursement dans le cas où le montant prélevé en 2024, dans le cas du prélèvement à la source, est supérieur au montant final de vos impôts, ou si vous avez le droit à une restitution de réductions ou crédits d'impôts, le détail de ce calcul sera mis à votre disposition entre fin juillet 1^{er} août 2025.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire, sur le compte communiqué à la Direction générale des finances publiques, soit le 25 juillet ou le 1^{er} août 2025.

Complément ou solde de l'impôt à verser

Vous aurez un montant à payer à titre de solde d'impôt sur le revenu si :

- les montants prélevés en 2024 sont insuffisants car le taux de prélèvement à la source n'a pas été actualisé,
- une avance de réduction ou de crédit d'impôt trop importante vous a été versé en janvier 2025,

L'administration fiscale fixe le taux de prélèvement correspondant au taux d'imposition et détermine le pourcentage des revenus prélevés pour l'impôt. Ce taux, calculé sur la base de la déclaration faite au printemps, est modifiable tout au long de l'année, y compris au moment de la déclaration de revenus.

Le paiement de ce complément ou solde sera prélevé sur le compte bancaire à partir du 25 septembre 2025 :

- en une seule fois s'il est inférieur à 300,00 € ;
- en 4 échéances, du 25 septembre au 29 décembre 2025, s'il supérieur à 300,00 €

Drap tricolore, un privilège d'usage réservé à certains bénéficiaires

Les circulaires n° 338 du 17 septembre 1956, n° 423 du 10 octobre 1957, et n° 77-530 du 3 août 1977 du ministère de l'Intérieur stipulent que "le privilège de recouvrir un cercueil d'un drap tricolore a été accordé et réservé aux titulaires de la carte du combattant ou de la carte du combattant volontaire de la Résistance."

La circulaire au 25 mars 1992 n° 92-00095C du 25 mars 1992 a permis d'étendre ce privilège au titulaire du titre de reconnaissance de la nation.

Un accord a également été donné par le ministre de l'intérieur pour permettre aux anciens réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire) de profiter de ce privilège à condition d'avoir une médaille commémorative française de la guerre 39-45.

Pour ses adhérents, l'UNC29 a mis en place, depuis plusieurs années déjà, un document à glisser dans le livret de famille. Cet imprimé, rempli et signé, permet à l'ancien combattant d'exprimer, de son vivant, ses dernières volontés afin qu'elles soient respectées le moment venu. Il est disponible auprès du secrétariat ou sur le site internet.



À noter que les membres de l'ordre de la Légion d'honneur ou de l'ordre national du Mérite ainsi que les titulaires de la Médaille militaire ne peuvent se prévaloir de ce privilège qu'au titre d'une de ces catégories

Vieillir en beauté

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur,
Sans remords, sans regrets, sans regarder l'heure,
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps,
Le garder sain en dedans, beau en dehors,
Ne jamais abdiquer devant un effort,
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour,
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir,
Être content de soi, en se couchant le soir,
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce,
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce,
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse,

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement,
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan,
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car, pour être heureux, on a encore le temps.

Auteur inconnu

Le saviez-vous ?

Le képi de gendarme

1 - Le galon : sa couleur est déterminée par la subdivision d'Arme à laquelle appartient le Gendarme : blanc pour la Gendarmerie départementale, jaune pour la Gendarmerie Mobile, rouge et jaune pour la Garde Républicaine.

2 - Le galon d'élite : c'est la bande large, entre la Grenade et les galons de grade. C'est Napoléon qui autorisa la Gendarmerie à l'arbore.

3 - La jugulaire : Bande blanche au-dessus de la visière. Appelée « jugulaire » ou « fausse jugulaire ». Elle est retenue par deux boutons sur lesquels sont gravés le symbole de l'Arme.

4 - Les montants : correspondent aux petits traits sur le pourtour du képi. Il y en a un du grade de Gendarme à celui de Lieutenant, deux pour les Capitaines et trois du Commandant au Général.

5 - Le nœud hongrois : arboré par les gradés dès le rang d'adjudant. Jadis, le nœud hongrois était simple, double ou triple, selon le nombre de montants. Actuellement, ils sont simples ou triples pour les officiers supérieurs.

6 - La soutache : de même composition que le nœud hongrois ou que les soutaches de grade, elle entoure le sommet du képi. Appelée aussi « soutache d'ornement ».

7 - La grenade : apparue avec la création de la Gendarmerie nationale, la grenade est le symbole des unités d'élite. Elle est unique au sein des armées par sa représentation à huit flammes or ou argent.



@Gendarmerienationale

Le 14 juillet vu sur les réseaux



Sébastien Lecornu @SebL... · 21 h
Nos armées défilent aujourd'hui devant la Nation.

Elles font notre fierté, par leur professionnalisme et leur niveau d'engagement au service de la protection des Français.

Elles participent à notre rayonnement, par leur coopération avec nos partenaires étrangers, dont certains défilèrent à leurs côtés.

Elles oeuvrent pour la cohésion nationale, par l'excellence des formations et l'accompagnement qu'elles délivrent à notre jeunesse.

Bon défilé et bonne fête nationale à toutes et tous ! 🇫🇷



Pour une publication sur :

- La Voix du Combattant du mois de novembre, envoi des articles avant le 17 septembre 2025.

- La G@zette du mois d'octobre, envoi des articles avant le 25 septembre 2025.



Chef d'état-major... @CEMA_FR

#14Juillet2025 | Le @BleuetFrance célèbre ses 100 ans !

Un siècle empreint de dévouement en soutien à nos blessés, aux victimes du terrorisme, aux pupilles de la Nation et aux familles endeuillées.

Soyons fiers de notre bleuet, symbole de mémoire, de mobilisation et de solidarité.



Patricia Miralles et 7 autres
13:50 · 14 juil. 25 · 6 880 Vues



PompiersParis @PompiersParis

[👑] #14juillet 🇫🇷 Nous avons été présent, nous le sommes et nous le serons encore.

Une marche symbolique, un défilé honorifique pour nous, sapeurs-pompiers de Paris. Nous vous remercions de votre chaleureuse présence et de vos encouragements lors de ce défilé.

[📷] @ecpa_d]



13:53 · 14 juil. 25 · 8 065 Vues



Préfecture de Police @prefpolice

Fierté 🇫🇷



Ministère de l'Intérieur et Police nationale
12:27 · 14 juil. 25 · 28,3K Vues



Gendarmerie nationale @Gendarmerie

#14Juillet 🇫🇷 Cette année, nos #Centaires défilent pour la premières fois sur les Champs-Élysées !
📷 @ecpa_d



Ministère de l'Intérieur et 4 autres
12:20 · 14 juil. 25 · 1,1M Vues



Armée de Terre @armeedeterre

Il était comment ce défilé national ?

#SoldatsDeFrance 🇫🇷 #14Juillet



Ministère des Armées et 2 autres
21:40 · 14 juil. 25 · 21,8K Vues



Union Nationale des Combattants du Finistère

8 rue du Rempart (Recouvrance) - 29200 Brest
02.98.05.60.21 ~ unc29@wanadoo.fr
<https://www.unc29.fr>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



La G@zette
finistérienne
de l'UNC



Responsables de publication : F. Sévin & Y. Droumaguet
Mise en page : C. Bellenger-Ansart